

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/042/7.1

Feuillet n°048



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT  
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir  
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 27 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 20 mars 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	41
Votants :	47
Pour :	47
Contre :	0
Abstention :	0

## PRÉSENTS :

**Titulaires** : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Claudine LIARSOU, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléants** : Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Annie DELAGE représentée par Daniel DEVAUX, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Mattia TRENTMONT représentée par Pascale LARUE.

**Excusés** : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bernadette MERLIN, Patrick GAGNEPAIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Denis ADAMSKI donne pouvoir à Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Sabine BOUTINAUD donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Maud MANIERE donne pouvoir à Jean BOUSQUET.

**SECRÉTAIRE** : Mme Josiane LEVISKI.

**OBJET : Adoption du budget primitif 2023 du BUDGET PRINCIPAL**

**Vu**, les travaux de la commission des finances du 21 février 2023,  
**Vu**, les travaux du bureau communautaire du 21 février 2023,  
**Vu**, le débat d'orientations budgétaires 2023,

AR Prefecture


024-200041150-20230327-DE2023042-DE  
Reçu le 30/03/2023


Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, :

 **ADOPTÉ** le budget primitif 2023 du BUDGET PRINCIPAL, lequel peut se résumer comme suit :

Budget principal 2023

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		1 325 508,30 €		210 711,45 €
Restes à réaliser			2 323 795,71 €	2 061 414,61 €
Affectation				181 669,65 €
Prévision de l'exercice	11 327 923,06 €	10 002 414,76 €	1 756 132,80 €	1 626 132,80 €
Totaux	11 327 923,06 €	11 327 923,06 €	4 079 928,51 €	4 079 928,51 €

 **DETERMINE** le niveau de vote : le budget est voté par chapitre en section de fonctionnement et par chapitre et opération en section d'investissement.

 **AUTORISE** le Président à signer tous actes et documents nécessaires à la mise en application de cette décision.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 29/03/2023

Le Président,  
Dominique BOUSQUET

Communauté de Communes  
58 Avenue Jean Jaurès  
24120 Terrasson-Lavilledieu  
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

Terrassonnais  
Communauté de Communes  
58 Avenue Jean Jaurès  
24120 Terrasson-Lavilledieu  
05 53 50 96 10  
Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20230327-DE2023042-DE  
Reçu le 30/03/2023